

## COMMUNIQUE

**Relatif au report de la date limite de dépôt des états financiers et ses annexes ainsi que la certification de ces documents par l'expert-comptable sur la plateforme « e-BILAN »**

Se référant aux communiqués en date du 26/03/2021 et du 12/05/2021, les états financiers des exercices clos au 31/12/2019 et 31/12/2020 devaient être déposés sur la plateforme « e-BILAN » avant le 30/06/2021.

Consciente de la nécessité d'adaptation à la nouvelle plateforme, la Direction Générale des Impôts informe les usagers concernés qu'à titre exceptionnel, **l'échéance de dépôt des états financiers via « e-Bilan » est reportée au 31/07/2021.**

Les obligations déclaratives d'Impôt sur le Revenu (IR) du communiqué cité supra restent inchangées et les dispositions de l'article 01.01.15 du Code Général des Impôts ainsi que de l'article 10, deuxième alinéa de la Décision N°01-MFB/SG/DGI du 14/01/2013 demeurent applicables.

Pour toutes demandes d'informations, d'accompagnement ou de renseignements supplémentaires, la Cellule e-HETRA reste toujours joignable et disponible suivant les contacts ci-dessous :

- e-mail : [ehetra@impots.mg](mailto:ehetra@impots.mg)
- tél : +261 32 12 015 04 et +261 32 12 012 21

La Direction Générale des Impôts remercie les usagers et partenaires pour leurs engagements dans la mise en œuvre du programme de digitalisation de l'Administration fiscale

Antananarivo, le **27 JUL 2021**

Le Directeur Général des Impôts



**GERMAIN**  
Inspecteur des Impôts